Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Magistrat,
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière
Délégué à la Sécurité et à la Circulation Routières

Paris, le 11 JAN. 2017

Le Magistrat,
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière
Délégué à la Sécurité et à la Circulation Routières

à

Mesdames et Messieurs les Délégués et Inspecteurs du permis de conduire
et de la sécurité routière

A l'occasion de cette nouvelle année, je tenais à vous exprimer mes plus vifs remerciements pour votre engagement au service de l'éducation et de la sécurité routières et pour les résultats obtenus dans le cadre de la réforme du permis de conduire engagée par le ministre de l'intérieur en juin 2014. Cette réforme était très attendue par nos concitoyens ; elle a atteint la plupart de ses objectifs, notamment la réduction incontestable et reconnue des délais d'attente d'une place d'examen. Je sais la part que vous avez prise dans ce résultat.

Cette année a également vu l'aboutissement de nombreuses mesures de modernisation qui améliorent la qualité des examens du permis de conduire et les conditions dans lesquelles se déroulent les épreuves pour les candidats. La modernisation des équipements et la refonte des applications informatiques sont nécessaires et je vous remercie du sérieux avec lequel vous les mettez en œuvre, malgré les aléas, hélas inévitables, à leur lancement. Soyez assurés que les services de la DSIC, de l'ANTS, de nos industriels et ceux de la DSCR sont fortement mobilisés pour corriger le plus rapidement possible les dysfonctionnements lorsqu'ils apparaissent.

Lors de mes nombreux déplacements, j'ai constaté la très grande implication des équipes et de la hiérarchie. Par votre professionnalisme et la qualité de votre accueil, vous maintenez l'examen du permis de conduire au niveau d'exigence requis par la directive européenne et nécessaire pour que nos jeunes bénéficient d'une formation de qualité au profit de la sécurité routière. La mise en place d'un dispositif d'assurance qualité, pour l'examen et la formation, vous le savez, est une de mes priorités pour 2017. Le Conseil supérieur de l'éducation routière, récemment renouvelé, va travailler sur ce sujet. C'est, au-delà du respect des normes européennes, une nécessité pour améliorer encore le service public de l'éducation routière au bénéfice de tous.

.../...

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 – STANDARD 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Internet : www.interieur.gouv.fr

Enfin, vous vous êtes engagés à nouveau avec détermination et sérieux dans une campagne de contrôle des écoles de conduite, des centres de sensibilisation à la sécurité routière et des organismes agréés pour faire passer l'épreuve théorique générale. D'autres missions viendront s'y ajouter. Ces contrôles sont nécessaires et constituent un levier important de notre politique de sécurité routière.

En 2017, continuons ensemble à faire vivre les valeurs de service public et soyons fiers d'œuvrer à rendre la route plus sûre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017.

Emmanuel BARNIER